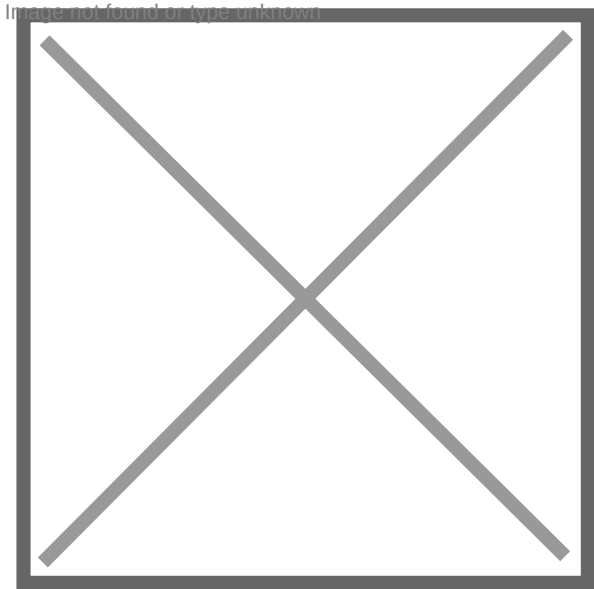




## Commande par email et facturation

Par **Idasilva**, le **25/06/2015** à **23:09**

Bonjour à tous, je suis étudiant et je suis en train de monter un service en ligne permettant à des annonceurs de recevoir facilement et rapidement des devis de prestataires de services. Le paiement est fait au niveau de la réponse du prestataire. L'annonceur exprime son besoin. Le site web envoie ce besoin aux prestataires inscrits, et à des prospects. Si le prestataire souhaite répondre à la demande de l'annonceur, il sera facturé, sinon rien ne se passe. Dans l'idéal, l'email présentant le besoin du client comporterait toutes les informations obligatoires concernant le droit de rétractation applicable, le tarif, l'identité du vendeur (le service en ligne) et les délais d'exécution; et en répondant à l'email pour transmettre un devis/une offre commerciale, le prestataire validerait sa "commande" et serait donc facturable du tarif évoqué. Ce service serait alors simple et permettrait de ne pas avoir à développer un aspect "compte personnel" obligatoire pour passer commande. Pensez-vous que cela soit possible ? Et dans quelle mesure ? je vous remercie énormément pour votre aide, n'hésitez pas à me demander si je n'ai pas été assez clair :)